

demande ce qu'il faut répondre à ceux qui vont répétant que "le clergé catholique et ses amis sont contre le développement de l'instruction."

Voici. Le clergé a ouvert et ouvre partout des écoles, il y consacre son temps et ses ressources. Toute l'histoire de l'Eglise est une histoire de l'enseignement divin et humain.

L'Eglise fait une obligation aux parents de donner à leurs enfants l'instruction nécessaire au chrétien et au citoyen pour l'accomplissement de ses devoirs. Cette obligation de conscience est fondée en justice s'il s'agit de l'enseignement oral et de la première éducation donnée surtout par l'exemple. S'il s'agit en plus de l'enseignement tout à fait important de la lecture, de l'écriture et des autres éléments d'instruction primaire, l'obligation n'est plus fondée en justice, donnant un droit strict aux enfants d'avoir cette instruction, mais en charité et les parents auront à rendre à Dieu un compte sévère de leurs négligences volontaires dans l'accomplissement de ce devoir.

D'après le droit naturel, "l'enseignement oral et l'éducation par l'exemple, sans le savoir lire et écrire, suffisent à la rigueur pour que certains enfants puissent être bien élevés, poursuivre leur fin et gagner honnêtement leur vie. L'enseignement du livre n'est pas l'instrument essentiel et indispensable de la formation intellectuelle et morale absolument requise pour tous, sans exception." Toute l'histoire en témoigne.

Voulons-nous donc par là nous résigner à l'ignorance ? Mais pas du tout, puisque nous tenons pour certain que les parents sont obligés de donner à leurs enfants l'instruction nécessaire. Mais cette obligation ne leur enlève pas le droit qu'ils ont sur leurs enfants et ne donne nullement à l'Etat le droit de s'introduire à leurs foyers pour en arracher l'enfant et le conduire à l'école.

Nous n'admettons donc pas l'école obligatoire ou la contrainte scolaire imposée par l'Etat. Il y a dans cette contrainte non seulement une tendance dangereuse conduisant — l'expérience l'a prouvé — à des résultats néfastes, mais il y a surtout un abus de pouvoir contre les parents. Ceux-ci, dans le domaine naturel, doivent rester les maîtres de l'éducation de leurs enfants. Quelques-uns abusent de leur autorité en condamnant leurs enfants à une ignorance, non absolue, il est vrai, mais encore bien regrettable, quoique simplement relative. Mais s'il fallait enlever aux hommes — et aux gouvernements — tous les droits dont ils abusent, il y a longtemps qu'ils n'en auraient plus aucun.

Ainsi nous voulons que les enfants reçoivent une saine et abondante nourriture, qu'ils soient pourvus de bons vêtements, mais nous ne sommes pas prêts à reconnaître à l'Etat le droit d'imposer aux parents un minimum en ces matières, pas plus qu'à se déclarer cuisinier ou tailleur unique ou universel.